

## Gestion de la paie Traitement des absences et départs

### Prérequis

La formation s'adresse à des utilisateurs possédant une connaissance de base en comptabilité et informatique désirant ouvrir leur champ de connaissances de la gestion d'une entreprise.

### Durée

**12 heures**

### Objectif

Le module paie doit permettre d'assurer une polyvalence dans le domaine de la gestion administrative d'une TPE, PME

- ◆ Appréhender les règles de Droit du Travail et du Droit Social
- ◆ Gérer les congés et les départs de l'entreprise

### Conditions de mise en œuvre

#### En présentiel comme en distanciel

- ◆ Tests de diagnostic afin de définir une démarche andragogique adaptée.
- ◆ Réalisation d'une session mensuelle, en fonction de la demande. Mise en place d'un planning sur mesure. Le délai d'accès dépend de la décision du financeur.

### Mode d'évaluation

- ◆ Suivi personnalisé afin de mesurer le degré d'application des connaissances acquises dans l'entreprise.
- ◆ Conseils éventuels en fonction des situations rencontrées afin de faire évoluer ses connaissances
- ◆ Attestation de formation

Prix en présentiel

**960€**

## Attestation de compétences

### Démarche andragogique

Mises en situation dans le cadre d'un cas pratique abordé tout au long de la formation.

Un exercice contrôle permet de vérifier le niveau de compréhension du stagiaire et de procéder à un réajustement.

Un suivi formation et post formation est proposé via un Intranet dédié durant 3 mois

### Programme

#### 2- les absences pour maladie, maladie professionnelle- maternité

- ◆ Régime social des indemnités journalières (IJSS), régime social des allocations complémentaires aux IJSS, l'absence pour maladie, l'absence pour accident du travail ou maladie professionnelle, le congé maternité
- ◆ Régime social des indemnités journalières

#### 3- Les congés payés

- ◆ Réglementation et calculs, organisation des congés dans une entreprise

#### 4- Le départ définitif

- ◆ Les différents motifs d'une rupture de contrat
- ◆ La gestion administrative des indemnités de départ à la retraite
- ◆ La résiliation judiciaire du contrat de travail : la force majeure
- ◆ La démission, le départ négocié (ou rupture amiable), la rupture conventionnelle
- ◆ Le licenciement (personnel ou économique) : les règles et procédures

Prix en distanciel

**840 €**